

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-440/SG/FIN rectifiant l'arrêté n° /1-210/SG/FIN du 8 février 1971 portant admission à la retraite d'uhn caporal de la Garde territoriale.

n° 71-440/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
23 mars 1971

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1971

Date du numéro
10 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art 1 Au lieu de : Art: 1. — M. Omar Farah Walve. caporal + 2, indice 170, de la Garde territoriale, matricule 402, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1° mars 1971. Lire : & Art. 1°. — M. Omar Farah Walye, caporal + 2, indice 170, de la Garde territoriale, matricule 402, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1° mars 19/2.»